

Chaos migratoire à Caen, nouveau Calais : une élue RN tire le signal d'alarme dans une vidéo

écrit par Marcher sur des oeufs | 30 août 2018

D'abord un rappel, datant déjà d'un an, de la situation à Caen:

Mardi 19 septembre 2017, le Département du Calvados comparaissait devant le tribunal administratif de **Caen (Calvados)** pour manquement dans ses obligations envers des **mineurs migrants isolés**. Face à l'afflux à Caen, il lance un appel à la solidarité.

Faute de places, le week-end du 16 et 17 septembre 2017, plusieurs jeunes soudanais n'ont pas pu être mis à l'abri par les services du Département.

Nous avons environ cinq jeunes migrants qui arrivent chaque jour, précise le Département. Mais ce week-end, il y en avait 31 ! Avec la foire de Caen, les hôtels étaient tous pleins et nous avons été confrontés à un manque de place.

Le tribunal administratif ne condamne pas le Département

Pour contester ces refus d'hébergement provisoire d'urgence, quatre jeunes, par l'intermédiaire de plusieurs avocats du barreau de Caen, ont décidé de saisir le tribunal administratif en référé.

Mardi 19 septembre 2017, le juge des référés du tribunal administratif de Caen a finalement rejeté les requêtes des quatre jeunes mineurs, au motif qu'à l'audience, le Département s'est engagé à les mettre à l'abri. « Ce qui est le cas aujourd'hui », assure le Département.

[LIRE AUSSI : Trop de familles de migrants et de mineurs à la rue en Normandie : mobilisations à Caen et à Rouen](#)

Le conseil départemental rappelle que 280 jeunes mineurs étrangers sont pris en charge par ses services. « Et nous faisons face à un afflux d'environ 500 jeunes étrangers par an », souligne-t-il

La situation est compliquée et nous ne sommes malheureusement pas à l'abri d'un nouvel incident.

Les structures d'accueil saturées

Face à l'afflux de ces jeunes étrangers, « qui arrivent par dizaine chaque nuit depuis quelques semaines », Jean-Léonce Dupont, le président du Département du Calvados a décidé d'étendre la capacité d'accueil du service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers à travers le recrutement d'éducateurs et l'ouverture d'une cinquantaine de places d'hébergement en plus.

[LIRE AUSSI : Quatre mineurs étrangers toujours sans hébergement à Rouen, malgré la décision du juge](#)

Pour faire face à cette situation, le budget du Département est passé de six millions d'euros en 2016 à sept millions en 2017. « Mais face à l'ampleur du phénomène migratoire ces derniers mois, toutes les structures potentielles d'accueil dans le Calvados, y compris les foyers de jeunes travailleurs et les hôtels, sont aujourd'hui saturées », précise Michel Roca, vice-président en charge des politiques de l'enfance, la famille, le logement et l'insertion au Département.

Appel à la solidarité et à l'État

Le Département appelle à la mobilisation et à la solidarité des citoyens face à l'afflux de ces jeunes migrants. Il prend l'exemple de la **Loire-Atlantique** où des jeunes étrangers sont accueillis dans des familles d'accueil bénévoles. « Ces familles reçoivent une allocation pour la prise en charge de l'enfant (nourriture, vêtements...) », explique le conseil départemental.

Si des personnes souhaitent déposer une candidature pour devenir famille bénévole, elles peuvent adresser un courrier à la direction de l'enfance et de la famille, 17 avenue Pierre Mendès France, 14035 Caen cedex 1. « En Loire Atlantique, une trentaine de jeunes est ainsi accueillie », ajoute le Département.

[LIRE AUSSI : Des migrants dorment dans la rue à Caen : habitants, syndicats et associations s'inquiètent](#)

Vendredi 15 septembre 2017, les présidents des cinq départements normands ont également alerté le gouvernement sur la question des jeunes mineurs étrangers. Pour le président du Département du Calvados, l'accueil des jeunes migrants devrait être

sous « la responsabilité de l'État et devrait se distinguer de l'aide sociale à l'enfance (ASE) des départements ».

Des associations sceptiques

De leur côté, les associations caennaises qui viennent en aide aux réfugiés semblent sceptiques face au discours du conseil départemental.

[LIRE AUSSI : Déplacés du centre-ville, les migrants campent sur les Hauts de Rouen : la solidarité s'organise](#)

Nous sommes étonnés d'apprendre que le conseil départemental fasse appel à des familles volontaires pour accueillir les mineurs, écrit l'Association de solidarité avec tout-e-s les Immigrés du calvados (Asti 14) dans un communiqué. Le conseil départemental a trouvé la solution lui permettant de faire des économies plutôt que de construire des structures d'accueil et d'embaucher du personnel qualifié.

L'Asti 14 pose des questions : « quelles garanties pour que cet accueil soit de qualité ? Sur quels critères seront sélectionnées ces familles d'accueil ? Quid du suivi de ces familles et des conditions de vies des mineurs accueillis ? Quel suivi social des mineurs dans leurs démarches administratives ?

https://actu.fr/normandie/caen_14118/mineurs-migrants-isoles-departement-calvados-la-nce-appel-solidarite_11940284.html

Macron restant totalement autiste sur ces sujets de l'immigration, de l'islamisation, la situation a bien sûr gravement empiré depuis un an.

Une élue RN, Christelle Lechevalier, tire le signal d'alarme devant cette situation :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Christelle_Lechevalier

Ce problème pose la question de la justification de présence sur le sol français pour obtenir un droit de séjour qui aboutira à une ouverture en un ensemble de droits et in fine à la naturalisation.

C'est une course contre la montre et le Droit que mènent les associations et mouvements pro-immigration avec l'aval de l'État, ou plutôt, que ces divers associations et mouvements sont les bras, la couverture du gouvernement qui ainsi agit incognito.